



Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté... et de la continuité

Pour l'équipe municipale, l'éducation est plus qu'une prérogative, c'est une mission que nous estimons essentielle.

En effet, donner la possibilité aux jeunes générations de débiter leur apprentissage scolaire dans les meilleures conditions possibles est, pour nous, une exigence morale car l'école est aussi un lieu de socialisation important. Les enfants doivent pouvoir y intégrer les règles du bien vivre ensemble et s'y épanouir. Autant donc qu'ils puissent bénéficier de structures agréables et adaptées !

C'est pourquoi les élèves de maternelle ont pu découvrir à la rentrée leur nouvel espace de vie et d'instruction.

Ce nouvel espace offre des conditions optimales pour les enfants et les personnels enseignants avec une isolation thermique renforcée, une protection de qualité face aux rayonnements solaires tout en privilégiant la luminosité naturelle, des préaux couverts, mais aussi une meilleure accessibilité.

La conception et l'emplacement de la nouvelle école maternelle répondent également à notre volonté de finaliser un pôle dédié à la jeunesse plus cohérent. Nous avons donc souhaité la situer à proximité de l'école élémentaire, du restaurant scolaire, du centre de loisirs et de la médiathèque.

Cette rentrée scolaire se place donc sous le signe de la nouveauté, mais aussi dans la continuité de nos engagements : préserver puis développer l'attractivité de notre commune et la rendre agréable pour tous.

C'est cet état d'esprit qui nous anime toujours et que vous retrouverez dans les pages de votre journal municipal au travers de la présentation des événements qui ont marqué la période estivale et les dossiers en cours et à venir : l'aménagement de la Place du XI novembre, la future maison de santé, les travaux de voirie ou encore la mise en sécurité de nos routes.

Enfin, je veux le souligner une nouvelle fois, l'attractivité de la commune s'appuie sur la vitalité et la qualité de nos commerces de proximité, de la présence des artisans et de notre tissu associatif qui s'est d'ailleurs exprimé le 7 septembre dernier avec le forum des associations.

Avec toute l'équipe municipale, je vous assure de tout notre soutien et de notre volonté de servir au mieux notre commune d'Agonac.

Christelle Boucaud,
Maire d'Agonac



Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Boucaud

Textes :
Christelle Boucaud,
Corinne Bouthier,
Séverine Bouthier,
Séverine Cacheux,
François Courtey,
Eve Dubos,
Bernadette Luquain,
Caroline Meunier,
Line Peslherbe

Conception :
Line Peslherbe

Crédits photos :
François Courtey
Bruno De Guigné
Paul Plaza

Impression :
Imprim'Périgord



Vie
municipale
p. 2-3



Bien-Vivre
p. 4-5



Scolaire
Périscolaire
p. 6-7



Vie
associative
& culturelle
p. 8-9



Rétro
p. 10-11



Agonac
bouge
p. 12



Ouverture de l'école maternelle



C'est sur la place du XI novembre, que la nouvelle école maternelle a pris ses quartiers le 2 septembre 2019, jour de la rentrée scolaire.

Les 79 élèves, répartis sur 3 classes, se sont rapidement appropriés les 563m2 du nouveau bâtiment.

Le chantier aura duré 13 mois avec l'intervention d'une quinzaine d'entreprises sous la maîtrise d'œuvre de Louis ALBAGNAC du cabinet d'architecture « l'Atelier du Trait » basé à Couhé dans la Vienne.

Bois brut, béton, acier, pierre de taille provenant de la carrière de Paussac et St Vivien ont été choisis afin d'allier modernité et authenticité. Le bâtiment est chauffé par un système de



chauffage au sol alimenté par eau chaude basse température produite par chaudière à gaz.

Côté extérieur, 2 chênes rouge d'Amérique ont été plantés sous le préau et surgissent du toit terrasse engazonné. Trois puits de jour ont été créés sur cette terrasse végétalisée afin que l'arrière du bâtiment profite de la lumière naturelle tout au long de la journée.

Le projet a bénéficié de subventions à hauteur de 63.5% sur le coût total des travaux.

INVITATION

L'inauguration de l'école maternelle
aura lieu
le 30 novembre 2019 à 11h

Aménagement de la Place du 11 novembre

Depuis plus de dix mois, le projet de réhabilitation de la Place du XI novembre est à l'étude. Deux réunions publiques ont été nécessaires pour consulter la population et plusieurs réunions de travail avec l'architecte et le cabinet d'études ont été organisées pour co-construire le projet.

Plusieurs objectifs :

- Refaire la place et les voies de liaison
- Mieux organiser le stationnement,
- Sécuriser la circulation ;
- Renforcer l'accessibilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- Transformer la place en un véritable lieu de rencontres avec des bancs et une présence renforcée du végétal ;
- Renforcer l'attractivité de la place historique du village

L'appel d'offres relatif aux travaux de la place sera publié la première quinzaine du mois d'octobre. Une fois le choix des entreprises fait, les travaux pourront commencer. La durée des travaux a été établie à trois mois.

Maison de santé : le permis de construire a été déposé !



Le cabinet d'architecte de M. Lanterne a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre de la future maison de santé. En concertation avec la commune et les différents professionnels, une étude de programmation a été réalisée pour définir le projet qui assurera de meilleures conditions d'exercice des praticiens et d'accueil des patients et permettra l'accueil de nouveaux professionnels.

Cette maison de santé sera construite en lieu et place de l'ancienne école maternelle. Le permis de construire a été déposé en août dernier. Après acceptation de ce dernier, le début des travaux pourront commencer.

Il s'agit d'un projet d'importance pour notre commune, porté collectivement avec les professionnels en activité à Agonac et d'autres qui souhaitent rejoindre la future structure.

Certes, notre commune n'est pas frappée par la désertification médicale qui touche l'ensemble du territoire, mais il est indispensable d'anticiper l'avenir et de répondre aux besoins.



Travaux de voirie 2019

Pour cette année 2019, le budget voirie a été augmenté portant ainsi le montant des travaux à 110 000 euros. En février la rue du stade et son parking ont été refaits pour la somme de 60 000 euros.

Les travaux prévus pour cet automne s'élèvent à 50 000 euros, ils concernent la :

- Route de Lanerie, Bosquely jusqu'à la route de Château l'Evêque
- Rue du 19 mars
- Place du Petit Sol

Dans le cadre du groupement de commandes voirie initié par le Grand Périgueux, c'est l'entreprise Colas qui a obtenu le marché.

L'adressage :

Les agents du service technique déploient actuellement les panneaux des voies qui n'avaient pas encore été nommés.

Dans les prochaines semaines, les habitants concernés vont recevoir un courrier pour venir retirer à la Mairie leur numéro.

Ainsi, tous les Agonacois auront une adresse normalisée avec coordonnées GPS qui permettra un meilleur accès à tous les services concernés (secours, poste, livraisons, etc...).

C'est également la condition indispensable pour être raccorder à la « fibre » qui va être déployée sur la commune à partir du deuxième semestre 2020.



INFO SÉCURITÉ

Afin d'améliorer la sécurité des différents usagers de la voie publique : enfants, parents avec poussette, seniors, personnes à mobilité réduite, cyclistes, piétons, la rue des portes va passer en zone trente.

Cette zone sera signalée à la fois par des panneaux et par un marquage au sol.

Accès à l'emploi, des aides financières existent !



La Région Nouvelle-Aquitaine œuvre à travers différents dispositifs pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes.

Il s'agit de l'aide à la préparation de l'examen du permis de conduire B pour les jeunes de 17 à 25 ans, en insertion professionnelle, issus d'une formation de niveau IV ou infra. Sous conditions de ressources, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 300 à 1 200 euros pour l'obtention du code et de la conduite.

Mais aussi de l'aide aux brevets : BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage). Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 30 ans domiciliés en Nouvelle Aquitaine peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 150 à 400 euros en fonction de la nature de brevet.

Vérifier l'éligibilité de votre demande sur le portail régional dédié aux dispositifs :

jeunesse.nouvelle-aquitaine.fr
ou les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Une première récolte honorable !



Dans le cadre du projet du rucher municipal, la première récolte de la ruche communale a été réalisée début septembre. Les abeilles du rucher ont produit 35 kg de miel «toutes fleurs».

Pour cette récolte 2019, Denis, Emile et Gérard étaient à la manœuvre, nous montrant ainsi les gestes et opérations à effectuer pour récolter le miel. Cette première expérience est certes encourageante et gratifiante pour nous tous, mais surtout pour Gérard Chapeyrout qui participe depuis quelques mois aux formations du rucher du Périgord.



140 pots seront offerts aux élèves de l'école élémentaire et dans le colis des aînés. Avec l'accord de l'équipe enseignante, Denis Défars interviendra auprès des élèves pour les sensibiliser à l'apiculture et leur expliquer le rôle essentiel et indispensable que les abeilles jouent pour notre environnement.



Les services municipaux :

Médiathèque

L'équipe de la médiathèque vous accueille toute l'année dans un cadre agréable pour vous conseiller dans vos choix de lecture, pour vous accompagner dans vos recherches et pour vous proposer des animations variées (ateliers bébés lecteurs, ateliers informatiques, ateliers créatifs et animations ponctuelles telles que les après-midis ludiques, les dictées, les expositions, la nuit de la lecture...)

Lundi et Jeudi : 14h - 18h

Mardi et vendredi :

10h - 12h / 14h - 18h

Mercredi :

10h - 12h / 14h - 19h

Samedi :

10h - 12h / 14h - 17h

Tél. 05 53 06 12 06

Mail : agonac.bibliotheque@gmail.com

Site : mediathequeagonac.wordpress.com

Facebook : Bibliothèque Agonac

Mairie

La mairie d'Agonac vous accueille pour toutes vos démarches administratives :

Lundi et Jeudi

9h - 12h / 13h30 - 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi

9h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi

9h - 12h

Tél. 05 53 06 37 09

Logo du CMJ

Pour être reconnaissable, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité créer leur logo. Chacun devait ainsi soumettre au vote du conseil une proposition de dessin. L'esquisse retenue a ensuite été confiée pour une finalisation graphique à Hugo Marin (créateur du logo de la commune d'Agonac).



Horaires de la poste :

Service courrier et Banque

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi et Samedi

9h - 12h

LA POSTE



Tél. 05 53 45 66 43

Horaires des trains

Trains en direction de Périgueux du 07 juillet 2019 au 14 décembre 2019 :

Du Lundi au vendredi

Agonac	Périgueux
07:11	07:24
15:07	15:20
17:30	17:41
18:44	19:00
20:00	20:18

Samedi

Agonac	Périgueux
08:09	08:22

Samedi - Dimanche et fêtes

Agonac	Périgueux
14:36	14:48
18:02	18:14

Trains en provenance de Périgueux du 07 juillet 2019 au 14 décembre 2019 :

Du Lundi au vendredi

Périgueux	Agonac
06:58	07:10
12:58	13:12
17:17	17:28
18:29	18:45

Dimanche et fêtes

Périgueux	Agonac
15:20	15:34

Samedi - Dimanche et fêtes

Périgueux	Agonac
18:23	18:37

Transport à la demande



T3 AGONAC BOURG <> TOURNY



COMMENT RÉSERVER ?



En appelant le

05 53 08 76 00

(du lundi au vendredi)

au plus tard la veille du déplacement de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

La réservation est obligatoire pour bénéficier du service



Bar-Tabac : reprise d'activités

Cela fait maintenant plusieurs semaines que le bar-tabac-presse "La Truffière" a trouvé un repreneur après avoir été tenu avec beaucoup de dynamisme par Isabelle

Ranquet qui est à l'origine de ce lieu de vie très apprécié de ses habitants.

Depuis le 17 juin 2019, Alexandre Belin a repris les rennes de l'établissement, avec des projets plein la tête.

Périgourdin de naissance, c'est déjà un habitué du milieu avec plusieurs années d'expériences en tant que barman et serveur dans différents établissements. C'est donc avec beaucoup de naturel qu'il a saisi l'opportunité de s'installer à Agonac. A 38 ans, il a trouvé le commerce qui lui convenait pour s'installer à son compte.

Malgré tout, les débuts ont été difficiles notamment pour les activités spécifiques comme le tabac ou la Française des jeux, mais il a pu compter sur le soutien de Clément Montagut, « Nous formons une belle équipe » confie-t-il maintenant qu'il a le commerce bien en main.

Après un premier concert de Parizyane qui a réuni plus de 150 personnes cet été, il compte développer les concerts l'année prochaine avec plusieurs dates annoncées. Ce qui augure de bons moments de convivialité et de partage ! Les agonacois ne pourront que se réjouir de pouvoir bénéficier d'un commerce dynamique.

Alors arrêtez-vous à la Truffière ! Pour un café, un journal, un petit encas, un livre... Vous avez l'embarras du choix !

Périgord Frelons Guêpes



Jean-Philippe Saunier, connu dans la commune d'Agonac pour son atelier de tapissier litier, vient depuis peu de se lancer dans une nouvelle activité.

Depuis le 9 juillet 2019, il exerce sous le sigle « P.F.G. » (Périgord Frelons Guêpes) la délicate activité de traitement des nids de frelons (occidentaux et asiatiques) et de guêpes.

La technique qu'il utilise nécessite une certification obligatoire, mais elle est imparable et efficace. Après une préparation minutieuse, elle consiste à injecter directement au sein du nid une substance végétale, le pyrèthre, qui va paralyser le système nerveux des insectes. Ceux qui sont dans le nid meurent en quelques minutes, et ceux qui reviennent dans le nid vont s'imprégner du produit et subir le même sort.

Si le nid est en extérieur, il est laissé sur place. Les oiseaux vont venir picorer les larves et il va se détériorer progressivement jusqu'à sa disparition naturelle. Si le nid est à l'intérieur d'un bâtiment, il peut être retiré mais toujours après un laps de temps minimum de 24h afin que le produit ait complètement agi dans le nid.

Jean-Philippe Saunier intervient sur tout le département de la Dordogne ; la technique qu'il utilise est respectueuse de l'environnement et permet une extinction définitive du nid.

P.F.G. (Agréé certibiocid)
15 Avenue de la Beauronne - 24460 AGONAC
06.45.84.88.13



Dérobez vous

Créatrice autodidacte depuis plus de 25 ans, installée en micro entreprise depuis 2 ans Frédérique Rivière propose tous services de couture et retouche, vêtements, ameublement et rideaux dans son atelier au lieu dit la Halle à Agonac.

À l'écoute de vos attentes, elle vous conseillera sur le choix des matières, vous informera sur les caractéristiques de la coupe appropriée à votre style, en toute complicité et convivialité. Le 'sur-mesure' est sa marque de fabrique, de la prise des mensurations vers les dessins et croquis d'identification de votre morphologie, puis la réalisation des patrons à plat ou en moulage, la réalisation technique des pièces sur planches, leur ajustement, la coupe, la confection selon le tissu choisi et le rendu désiré pour finaliser lors de l'essayage.

Ses créations textiles, empreintes de technicité et d'expressivité, en parfaite harmonie à la mise en valeur des silhouettes, sont conçues et réalisées en séries limitées ou pièces uniques. Une offre inédite et originale, un travail soigné pour un prix raisonnable.

La retouche de vêtements est aussi une compétence de Frédérique Rivière. Cette pratique est source de créations exclusives, raccourcir, cintrer, modifier la coupe, changer la fermeture ou la doublure, ajouter ou supprimer des détails d'assemblage ou de finition, en écho à votre personnalité.

Vous retrouverez tous ces services couture et retouches sur rendez-vous dans son atelier authentique situé près de la gare, ainsi que sur les marchés de Sarliac sur l'Isle le jeudi matin, Trélassac le vendredi matin et Champcevinel le vendredi après-midi.

Frédérique Rivière
La Halle - Rue du 19 mars 1962 - 24460 AGONAC
0661121105 / riviere.frederique@neuf.fr / facebook : Dérobez vous.

Trombinoscope



**Directeur des écoles :
Pierre-Yves MOUSNIER**



**Institutrice
Lundi : CE2/CM1
Mardi : Petits/moyens
Vendredi : CP/CE1 :
Laëtitia FAYE**

Ecole maternelle



**Institutrice :
Manon MAUROUX**



**ATSEM :
Sylvie GAUTHEROT**

**Classe
de petite
et moyenne
sections

20 petits
et 8 moyens**



**Institutrice :
Sophie VALENTIN**



**ATSEM :
Valérie POULAUD**

**Classe
de moyenne
et grande
sections

14 moyens
et 14 grands**



**Institutrice :
Isabelle SCHNEIDER**



**ATSEM :
Maëva PUYBONNIEUX**

**Classe
de grande
section
et CP

13 grands
et 10 CP**

Ecole élémentaire



**Classe
de CP et de CE1

12 CP et 10 CE1

Institutrice :
Danièle
BEINTEIN**



**Classe
de CE1 et de CE2

9 CE1 et 17 CE2

Institutrice :
Alexandra
SIAUX**



**Agent
d'entretien
à l'école
maternelle :
Céleste
FORTUNEL**



**Classe de CE2 et de CM1

5 CE2 et 24 CM1

Instituteur
et directeur par intérim :
Frédéric
POULVELARIE**



**Classe
de CM2

26 CM2

Instituteur :
Nicolas
GUALANDI**

Les animateurs de l'ALSH et du restaurant scolaire

Scolaire
Périscolaire

Aa



Directrice :
Séverine
CACHEUX



Animateur :
Guillaume
DUBUISSON



Animatrice :
Maëva
PUYBONNIEUX



Animatrice :
Janique
ARDOUIN



Animatrice
au CLSH -
Restauration
scolaire -
Agent d'entretien
Ecole élémentaire -
Médiathèque -
Mairie :
Mylène
RANGASSAMY



Agent de la restauration :
Nathalie
MONTAGUT

Les horaires de l'ALSH

Mercredi :

Accueil du matin: 7h15-9h
Accueil du soir : 16h30-19h
Accueil journée : 9h-16h30

Accueil en demi-journée :
9h-13h45 ou 11h45-16h30

Des travaux de mise aux normes et des tablettes numériques pour l'école élémentaire.

Après les importants travaux réalisés pour la construction de l'école maternelle, la municipalité a fait le choix de poursuivre ses efforts en faveur de l'accueil des élèves de l'école élémentaire.

C'est pourquoi les classes de CP et CE1 vont subir une remise aux normes de l'électricité pour un coût d'investissement à hauteur de 5 150,76 euros. L'entreprise Ruby d'Agonac a été choisie pour effectuer ces travaux.

Deux nouveaux équipements numériques vont compléter les installations existantes. Les enseignants et les élèves vont désormais bénéficier de 16 tablettes, d'un ordinateur et d'une valise.



Cet investissement s'élève à 6 000 euros, la municipalité a bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 3 000 euros.

Ecole Départementale des Sports



L'école départementale des sports est un dispositif répondant au slogan «Du sport pour tous et partout» qui a été mis en place par le Conseil départemental.

A Agonac, comme dans sept autres communes du département, tous les mercredis matins, de 8h30 à 11h30, les enfants du canton âgés de 8 à 11 ans sont accueillis pour découvrir divers sports dont certains

qui se pratiquent peu sur le territoire. Ce sont donc des sports comme le baseball ou encore la pelote basque auxquels sont initiés les jeunes.

L'école des sports est gratuite et ouverte à un maximum de 30 enfants sur inscription prioritairement en ligne via ce lien : <https://bit.ly/323YfHo>



20e édition de la Mike Bishop

La Mike Bishop est une course de 10 kms sur route en mémoire de Mike BISHOP, un Gallois qui vivait sur les hauteurs d'Agonac et qui était connu dans le milieu de la course à pied et des marathons.

Pour la 20e édition, le soleil était présent, la chaleur n'était pas encore à son maximum au grand bonheur des 197 coureurs.

En parallèle, une randonnée de 8 kms sur Agonac était organisée avec Mme Brajot, responsable de l'association "Les foulées Agonacoises". Toute la recette récoltée pour la randonnée a entièrement été reversée à l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

Pour la 1ère fois, cette année, a eu lieu la course pour enfants avec 2 parcours. Ils étaient plus de 25 jeunes participants de 7 à 14 ans à vouloir, eux aussi, faire comme les grands.

Lors de la course adulte, deux enfants de l'école d'Agonac ne pouvant pas participer d'un point de vue physique à la course pour enfants, ont pu grâce à des sportifs équipés de goélettes faire eux aussi les 10 kms de parcours avec un sourire qui en disait long sur leurs sentiments. Merci aux coureurs-porteurs des goélettes de prouver que tout est possible si on se donne les moyens de le faire.

Pour la 21e édition, le 14 Juillet 2020, la marche au profit du combat contre la Mucoviscidose et les courses enfants seront reconduites.

Le Comité remercie tous ses bénévoles, Christelle Boucaud pour son soutien, la Mairie d'Agonac, le Conseil Départemental, M. et Mme Brajot, M. Nicolas Gualandi, les amis de Mike et tous les participants.

Les 110 ans de La Patriote

12 octobre 1909 : Souvenez-vous, nous avons perdu la guerre de 1870...Le lieutenant-colonel De Brochard crée la 122e association de la Dordogne : la société de tir "La Patriote d'Agonac", une association considérée comme revancharde. De la société de tir de 1909 au football d'aujourd'hui, La Patriote a proposé bien d'autres activités (fanfare, équipe de basket féminine...).

2019 : 110 ans se sont écoulés

Pour commémorer cet anniversaire, La Patriote vous invite à l'exposition qui aura lieu à la médiathèque du **08 au 11 octobre** (photos, fabuleux livre de compte de 1909 à 1964, etc.) puis qui sera déplacée au Club House du Gymnase le 12 octobre.

Vous êtes aussi invité(e)s le 12 octobre

A partir de 15h - au gymnase : Matches de futsal (6 s'affronteront). Il y aura aussi une démonstration de foot en marchant. Et oui !!

A 18h : Pose de la plaque "Stade municipal Patrick Vacher", l'enfant du pays récemment décédé qui au-delà de son engagement sportif à La Patriote n'a jamais oublié ses origines quand il jouait au niveau national. Les présidents qui se sont succédés ainsi que tous les bénévoles qui ont permis à La Patriote d'être toujours active seront aussi honorés.

A 19h : Buffet (participation de 15€. Inscription impérative auprès de Jean-Marie Geneste au 06.41.03.24.57 avant le 05/10/2019).

Tirage de la Tombola pour laquelle La Patriote remercie les commerces et entreprises partenaires dont les noms sont portés sur les billets.



Budget participatif

Qu'est-ce que le Budget participatif Dordogne-Périgord ?

Le Budget participatif Dordogne-Périgord est un dispositif qui permet aux habitants de la Dordogne de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement du Département à des projets qu'ils auront choisis à l'issue d'une votation citoyenne.

Le montant alloué à ce dispositif est de 1 000 000 € dont 100 000 € dédiés à des projets portés par des jeunes (moins de 20 ans).

Qui peut participer ?

Toute personne ou toute association domiciliée en Dordogne, sans conditions d'âge et de nationalité.

Quels sont les projets éligibles ?

La répartition des projets retenus doit permettre la réalisation d'au moins un projet par canton.

Une idée peut être déposée par une personne seule mais sa réalisation doit reposer sur un collectif.

Le montant maximum attribué par le Département par projet est de 36 000 € en investissement.

Pour être éligible, un projet doit être réalisable dans l'année suivant le dépôt du dossier.

Le dépôt des idées est possible jusqu'au 11 octobre 2019.

Le dépôt des idées pourra se faire sur deux supports :

• soit sur la plateforme numérique via le formulaire en ligne, <https://budgetparticipatif.dordogne.fr>

• soit sur le formulaire papier (disponible dans les mairies, à retourner au Conseil départemental par mail ou par courrier)

AGONAC
Jardin des Bordés

19 octobre
~ dès 8h30

Animations d'automne

Remise des prix du concours des maisons fleuries à 11h30

- Pressée de pommes
- Marrons grillés
- Soupe de potiron
- Vente de crêpes (par le CMJ)

Maquillage et pose de vernis proposés par Amélie, esthéticienne à domicile

Randonnée pédestre
organisée par les Foulées Agonacoises

Départ à 9h

Les bénéfices des ventes seront reversés au profit du Comité féminin de Dordogne.



Les associations agonacoises

Associations	Coordonnées	Activités
L'amicale des Anciens de la Patriote Président : M. GENESTE	06.41.03.24.57 jeanmarie.geneste@orange.fr	Organisation de sorties, de lotos, de repas, de tournois de pétanque pour les aînés de la Patriote.
L'amicale laïque Présidente : Mme NEGRIER	05.53.35.31.45 06.71.06.50.08 christophenegrier@sfr.fr	Théâtre, dessin, gym douce, yoga traditionnel, step, éveil danse, danse.
Art-Com-Agonac Président : M. VERRAL	05.53.06.16.28 06.82.34.16.54 stephane.verral@orange.fr	Représentation des intérêts des commerçants, des artisans, des prestataires de service, des professions libérales et, plus largement, des acteurs économiques d'Agonac
Café Tricot Thé Présidente : Mme ARNAUD	05.53.35.21.57 06.46.46.79.62 stef.agonac@orange.fr	Partager et apprendre l'art du tricot et du crochet en réunissant des personnes de tous niveaux autour d'une boisson chaude et de petites douceurs.
Caval'étho Présidente : Mme MOUILLON	06.81.07.89.95 cavalettho@live.fr	Équitation comportementale, dressage selon les principes de l'école de légèreté, médiation animale, spectacle, randonnée, travail du cheval, passage des examens fédéraux (galops et savoirs éthologiques).
Comité des fêtes Président : M. BOUTHIER	05.53.06.35.26 06.86.86.37.53 cdf.agonac@yahoo.fr	Organisation d'événements sur agonac : vide grenier, foire aux vins, élection de la reine, Mike Bishop...
Ecole de karaté Présidente : Mme DELIGNY	06.16.34.59.99 marie-line.deligny@orange.fr	Karaté, Goshin Jiutsu, Kobudo, « gymnastique du guerrier »
FNACA Président : M. THIBAUD	05.53.54.32.05 06.72.53.59.66 dedethibaud24@gmail.com	Les anciens combattants
Les Foulées agonacoises Présidente : Mme BRAJOT	jjcbrajot@orange.fr	Randonnée Le mardi à 9h15 / Le jeudi et le samedi à 14h : sur le parking de la salle des fêtes d'Agonac
Génération Mouvement Présidente : Mme BENOT	05.53.06.35.24 dali.benot@orange.fr	Organise de voyages pour 2020 : - un séjour de 7 jours/6 nuits du 10 au 16 mai 2020 à Cauterets (Pyrénées) pour 510€ transfert compris ainsi que les excursions. - un circuit de 10 jours/9 nuits du 20 au 29 mai 2020 en Roumanie. Prix 1420€ pré et post acheminement Bordeaux et pourboires inclus. Vol Air France. Le paiement peut se faire sur plusieurs mois.
Nostress Président : M. MOUSNIER	06.81.36.59.27 pymousnier@aol.com	Développement d'une pratique vocale et instrumentale, promotion des groupes ou ensembles constitués par tout ou partie de ses membres à l'occasion de prestations publiques
Parents d'élèves Présidente : Mme FORNEL	06.84.73.31.29 bertille.fornel@neuf.fr	Défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.
La Patriote Président : M. ROUSSARIE	05.53.05.78.10 roussarie.d@orange.fr	Football
Ramasse Miettes Présidente : Mme MALY	06.72.81.23.10 liliane.maly@gmail.com	Tous les 1ers samedis du mois, de 10h à 12h, rue de Bezan, l'association tient à votre disposition : des vêtements et chaussures, des jouets, du matériel de puériculture.
Le Rayon d'Agonac Président : M. MALY	05 53 04 64 18 emile.maly@free.fr	Soutien aux associations agonacoises
Rugby Sept Périgord Président : M. DUGOIN	06 28 60 32 02 rugbyseptperigord@gmail.com	Rugby
Société de chasse Président : M. CONDAMINAS	05.53.05.57.18 daniel.condaminas@orange.fr	Chasse
Tennis Club VDB ACE Présidente : Mme GONTIER	05 53 06 32 77 06 81.82.27.02 59240315@fft.fr	Tennis
Les volants à Gogo Président : M. NUVET	lesvolantsagogo@gmail.com	Badminton
Yoga Présidente : Mme DEFARS	05.53.08.96.76 denis.defars@orange.fr	Yoga



Cinéma

Vendredi 29 octobre 2019

Vendredi 22 novembre 2019

Vendredi 20 décembre 2019

Vendredi 31 janvier 2020

Vendredi 28 février 2020

à 20h30

Tarifs Entrée

Tarif normal : 6 €

Tarif réduit (-18 ans, étudiants, RSA, ...) : 5,00 €

Tarif -14 ans : 4 €

Forfait 5 places pour 20 €

Tarif groupe : nous consulter

L'école d'été



Agonac a reçu, pendant une dizaine de jours, au mois de juillet, l'école d'été composée de 9 étudiants (essentiellement issus des filières artistiques) et de Jean-Claude Pargney, enseignant et chercheur en biologie à la retraite.

L'objectif était de partager des savoirs avec les habitants de la commune.

Un espace-temps de liberté où l'on apprend, échange et transmet.

Ce séjour aura été ponctué d'événements divers : discussion chez Jeannot autour de l'agriculture paysanne, atelier de confection de pain, atelier de reliure, cours de yoga, découverte du maraîchage au cheval avec Perrine et Christophe, balade et récolte de plantes sauvages avec le club de marche et le centre de loisirs... Beaucoup de temps forts en partage ! Enfin, la soirée de clôture, intitulée : "Radio Agonac : Émission, Réception, Transmission" a permis à tous de découvrir les créations artistiques réalisées pendant toute la période.

Une belle aventure qui sera renouvelée l'an prochain.



Rétrospectives

Théâtre - 21 juin 2019



Fête des écoles - 28 juin 2019



Feu de la Saint Jean - 29 juin 2019



Cinéma de plein air - 05 juillet 2019



Mike Bishop - 14 juillet 2019



Concert MNOP - Groupe Muddy Gurdy - 17 juillet 2019



Vide-grenier - 21 juillet 2019

Ecole d'été 19 au 29 juillet 2019



**Fête des moissons
28 juillet 2019**

Rétrospectives



Foire aux vins - 03 et 04 août 2019



Tournoi de pétanque - 11 août 2019



Sinfonia - 30 août 2019



Périgord Raid Aventure - 29 août 2019



**Soirée lecture
07 septembre 2019**

**Dictée
intergénérationnelle
11 septembre 2019**



**Forum des associations
07 septembre 2019**



**Festival du court-métrage
25 septembre 2019**



Octobre

- ★ 5-7 Bourse aux vêtements, salle des fêtes
- ★ 8-11 Exposition de La Patriote, médiathèque
Vernissage le 07 octobre à 18h30
- ★ 12 110 ème anniversaire de La Patriote
- ★ 14 Exposition de peintures de Christiane Pradine,
Médiathèque jusqu'au 03 novembre 2019
- ★ 18 Remise des prix du concours photos - 18h
Vernissage de l'exposition de peintures - 18h30
Médiathèque
- ★ 19 Animations "Octobre rose"
à partir de 8h30, jardin des Bordes
11h30 : Remise des prix du concours des
maisons fleuries
- ★ 20 Match de football - stade municipal
Poule B (Agonac 2 - Jumilhac U.S. 2) - 13h
Poule D (Agonac 1 - Périgueux Foot 1) - 15h
- ★ 29 Cinéma itinérant - 20h30, salle des fêtes

Novembre

- ★ 03 Match de football - 15h, stade municipal
Poule B (Agonac 2 - Hautefort U.S. 2)
- ★ 10 Match de football - 15h, stade municipal
Poule D (Agonac 1 - C.O.C. Chamiers 2)
- ★ 15 Loto des Anciens de la Patriote, salle des fêtes
- ★ 22 Cinéma itinérant - 20h30, salle des fêtes
- ★ 24 Match de football - 15h, stade municipal
Poule B (Agonac 2 - Excideuil St Medard 2)
- ★ 28 Don du sang, salle des fêtes
- ★ 30 Ecole maternelle : Inauguration à 11h et exposition
de David Delesalle

Décembre

- ★ 01 Match de football - 15h, stade municipal
Poule D (Agonac 1 - St Paul De Lizonne 1)
- ★ 15 Marché de Noël - dès 8h30, gymnase
- ★ 20 Cinéma itinérant - 20h30, salle des fêtes

Janvier

- ★ 10 Voeux du maire - 19h, salle des fêtes
- ★ 18 Nuit(s) de la lecture - 20h, médiathèque
- ★ 26 Match de football - 15h, stade municipal
Poule D (Agonac 1 - Limens JS A 3)

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h -12h /
13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi : 9h
-12h / 13h30-17h30. Le samedi matin : 9h-12h

MEDIATHEQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 05.53.45.66.43

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h
-17h. Les mercredi et samedi matin : 9h-12h

TAXI : Patrice Neysensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PERIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MEDECINS :

Docteur Bernadac : 05.53.35.39.14

Docteur Demonchy : 05.53.35.39.14

Docteur Leric : 05.53.06.34.90

Docteur Maunac : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Gruber Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline
Bernard, Coraline Gaye : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h
à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTEOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.36.29

KINESITHEPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PEDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Azevedo : 05.53.08.35.07

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119



**Collecte des encombrants
18 et 19 novembre 2019**

Pour bénéficier de ce service,
inscrivez-vous
avant le 15 novembre en mairie.